

## Revenu Municipal Étudiant

### Pièces à fournir lors d'un renouvellement

#### Au dépôt du dossier :

1. Fiche de renseignements dûment remplie
2. Certificat d'hébergement d'un des parents
3. Justificatif de domicile de moins de trois mois d'un des parents
4. Certificat de scolarité des études en cours ou Attestation d'inscription dans un cursus de l'enseignement supérieur.
5. Photocopie du dernier diplôme
6. Relevé d'identité Bancaire au nom et prénom de l'étudiant si changement de compte bancaire par rapport à l'année précédente

#### Pièces justificatives pour les situations particulières

Droit à « une deuxième chance »

#### **Il s'applique aux étudiants n'ayant pas validé leur première année d'études supérieures.**

1. Fiche de renseignements dûment remplie
2. Certificat d'hébergement d'un des parents
3. Justificatif de domicile de moins de trois mois d'un des parents
4. Facture d'énergie (EDF, Eau, Gaz) ou de la box internet des 3 dernières années
5. Diplôme du Baccalauréat ou relevé de notes (sauf pour les renouvellements d'inscription)
6. Certificat de scolarité des études en cours ou Attestation d'inscription dans un cursus de l'enseignement supérieur.
7. Photocopie du dernier diplôme (bac +2.....)
8. Relevé d'identité Bancaire au nom et prénom de l'étudiant si changement de compte bancaire par rapport à l'année précédente
9. **Courrier de demande d'attribution du RME adressé à Mr le Maire Président du CCAS**
10. **Déclaration sur l'honneur attestant d'avoir eu recours au droit à la « deuxième chance » (uniquement pour les étudiants en première année d'études supérieures)**

Les dossiers **complets** seront réceptionnés jusqu'au dernier jour ouvré d'octobre au Guichet Unique – Espace Famille

#### Au cours de l'année scolaire :

1. **Un certificat d'assiduité aux cours ou un relevé de notes de l'année scolaire devra être remis au guichet unique en février.**